



Canadian Alliance of Student Associations  
Alliance canadienne des associations étudiantes

Alliance canadienne  
des associations étudiantes  
Consultations prébudgétaires 2017  
5 août 2016

130, rue Slater | bureau 410 | Ottawa | Ontario | Canada | K1P 6E2

Téléphone : 613-236-3457 Courriel : [info@casa.ca](mailto:info@casa.ca) Web : [www.casa-acae.com](http://www.casa-acae.com)



### **Augmentation de la limite hebdomadaire des prêts du Programme canadien de prêts aux étudiants**

Alors que de plus en plus de Canadiens se tournent vers l'enseignement supérieur afin de se perfectionner, bon nombre sont confrontés à des obstacles financiers importants en raison de la hausse constante des droits de scolarité. Cette pression financière est aggravée par le manque d'aide financière offerte aux étudiants qui en ont désespérément besoin.

Le gouvernement fédéral doit jouer un rôle central dans la résolution de ces problèmes persistants, en particulier en augmentant la limite hebdomadaire des prêts du Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE) de 210 à 255 \$. Cette limite n'ayant pas été mise à jour depuis 2004 a laissé les étudiants se débattre avec les difficultés pour payer leurs études postsecondaires.

On estime que 35,7 % des étudiants canadiens ont des besoins financiers qui dépassent le montant du financement à leur disposition. Pour compenser ce manque de financement, de nombreux étudiants sont confrontés à des solutions de rechange assez troublantes. Ils sont souvent contraints de choisir entre les prêts privés à risque, les dettes sur carte de crédit, ou encore abandonner leurs études. Ces options d'endettement plus coûteuses augmentent la charge sur les diplômés et les mettent dans une situation de défaillance aggravée.

Ils ont également la possibilité de se tourner vers leur famille, lesquelles compromettent souvent leur propre situation financière pour fournir les fonds nécessaires à leurs enfants. Un tiers des familles canadiennes qui ont un enfant qui poursuit des études postsecondaires indiquent qu'elles retirent des fonds de leur plan d'épargne retraite pour financer l'éducation de leurs enfants, tandis qu'un autre 14 % vont jusqu'à réhypothéquer leur logement. Il est de plus en plus clair que le coût d'une éducation n'est plus un problème limité à l'étudiant, mais celui de toute la famille.

L'ACAE recommande que le gouvernement aborde les coûts croissants de l'éducation en veillant à ce que les étudiants aient accès aux aides dont ils ont besoin. Une augmentation de la limite hebdomadaire des prêts PCPE à 255 \$ représente près de 150 millions de dollars mis à la disposition des étudiants qui en ont le plus besoin. Ce changement serait rendu possible grâce à un investissement de 44 millions de dollars par année. En outre, le gouvernement devrait lier le PCPE à l'IPC, en veillant à ce que cet investissement dans l'éducation soit constant et fiable pendant les décennies à venir.

**L'ACAE recommande au gouvernement fédéral d'augmenter la limite hebdomadaire des prêts du Programme canadien de prêts aux étudiants à 255 \$. L'ACAE estime que cela coûterait au gouvernement environ 44 millions de dollars par année. L'ACAE recommande également que le gouvernement fédéral lie la limite hebdomadaire à l'IPC.**



**Faire en sorte que les étudiants diplômés soient admissibles à des bourses d'études fondées sur leurs besoins**

Les études supérieures sont de plus en plus précieuses dans un marché du travail concurrentiel. De plus en plus de Canadiens se tournent vers des études supérieures pour faire évoluer leur carrière et augmenter leurs revenus. Malgré cette tendance, les étudiants diplômés continuent d'être exclus du Programme canadien de subventions aux étudiants (PCBE), créé en 2009.

Le gouvernement a joué un rôle déterminant dans la promotion de l'accès aux subventions lorsqu'il en a augmenté le financement de 50 % dans le budget de 2016. À l'automne 2016, le PCBE soutiendra plus de 338 000 collègues et étudiants de premier cycle avec des bourses initiales non remboursables.

Alors que le PCBE a contribué à alléger le fardeau de la dette pour de nombreux étudiants de premier cycle et des collèges, le niveau d'endettement n'a cessé d'augmenter pour les étudiants diplômés. De 2009 à 2013, le niveau moyen de la dette pour les étudiants de doctorat a augmenté de 23 791 \$ à 27 502 \$; il en est de même pour le niveau de la dette des étudiants en maîtrise avec une augmentation de 18 870 \$ à 20 112 \$. La hausse des taux d'endettement est particulièrement inquiétante. L'aide financière insuffisante pour les études supérieures a longtemps été identifiée comme un facteur clé dans les taux de décrochages élevés de ces programmes.

Le Canada est à la traîne des pays partenaires concurrents dans la production de diplômés en maîtrise de même qu'en doctorat. En dépit de la valeur économique avérée de ces diplômes, les diplômés bénéficiant d'un revenu plus élevé et d'un taux de chômage faible, un trop grand nombre d'étudiants sont incapables d'accéder à ces programmes ou à les terminer, en raison d'obstacles financiers.

Le gouvernement fédéral doit veiller à soutenir adéquatement et équitablement tous les étudiants, y compris ceux qui choisissent de poursuivre des études supérieures. Ces programmes doivent être rendus accessibles à tout étudiant qualifié. L'ACAE recommande que le gouvernement fédéral investisse 47 millions de dollars par année dans le PCBE et en permette l'accès aux étudiants en maîtrise et au doctorat.

**L'ACAE recommande que le gouvernement fédéral fasse en sorte que les étudiants de cycles supérieurs et de doctorat soient admissibles au Programme canadien de subventions aux étudiants, à un coût de 47 millions de dollars par année.**



## **Encourager l'amélioration des résultats scolaires des étudiants autochtones**

Le Canada a besoin de prendre des mesures importantes pour éliminer les inégalités institutionnelles auxquelles font face un grand nombre de personnes des peuples autochtones du Canada. À la lumière du rapport de la Commission de vérité et réconciliation, il est clair que l'amélioration des résultats scolaires est essentielle pour les apprenants autochtones, leur famille, leur communauté et la société canadienne. En tant que nation nous avons non seulement une obligation légale, mais aussi l'obligation morale de résoudre ces questions. Supprimer les obstacles financiers que rencontrent les Autochtones qui souhaitent accéder aux études postsecondaires serait une mesure en ce sens.

Actuellement, le programme de soutien aux apprenants des Premières nations et des Inuits est le Programme de soutien aux étudiants de niveau postsecondaire (PSENP). Mis en œuvre avec l'intention de promouvoir l'accès à l'éducation postsecondaire, le programme a fait ses preuves pour ces étudiants qui ont eu la chance d'obtenir un financement. Malheureusement, avec un taux de croissance plafonné à 2 % sur près de 20 ans le programme est maintenant en manque de fonds.

Cette pénurie de financement a contribué à créer un écart de scolarisation postsecondaire persistante de près de 20 % entre les autochtones âgés de 15 ans et plus et les non autochtones. Le segment de la population du Canada ayant la plus forte croissance est celle des jeunes Autochtones âgés entre 15 et 30 ans, mais ils risquent d'être laissés pour compte.

Éliminer le plafond de 2 % sur le financement et soutenir la croissance du programme afin de répondre à la demande aura d'énormes avantages pour les populations autochtones du Canada et pour l'ensemble de notre pays. L'ACAE recommande en outre que le gouvernement fédéral finance les étudiants sur les listes d'attente qui sont admissibles au programme, mais qui actuellement ne reçoivent pas ces fonds. Selon les estimations établies par l'Assemblée des Premières Nations en 2009, un total de 724 millions de dollars est nécessaire pour financer complètement à la fois les étudiants sur les listes d'attente et la cohorte entière de diplômés autochtones des écoles secondaires actuellement admissibles.

**L'ACAE recommande de supprimer le plafond de financement de 2 % sur le Programme de soutien aux étudiants de niveau postsecondaire et de financer entièrement les étudiants sur les listes d'attente du programme à un coût estimatif de 724 millions de dollars.**

Les investissements dans le PSENP ne suffisent pas à améliorer les résultats scolaires des étudiants autochtones. Le Canada doit également redoubler ses efforts pour assurer que les étudiants autochtones ont les ressources dont ils ont besoin pour réussir leurs études. Le gouvernement fédéral peut soutenir les étudiants autochtones en s'assurant que les institutions postsecondaires souscrivent à l'ensemble des recommandations de la CVR. Voilà pourquoi l'ACAE demande au gouvernement d'investir 26 millions de dollars dans la réconciliation à travers le Programme d'éducation postsecondaire. Le programme soutiendra la programmation de la réconciliation dans les établissements à travers le pays.



**L'ACAE recommande au gouvernement fédéral de mettre en œuvre la réconciliation grâce au Programme d'enseignement postsecondaire pour en soutenir la programmation dans tous les établissements à travers le pays moyennant un coût de 26 millions de dollars.**

### **Promouvoir l'emploi des jeunes**

La hausse des frais de scolarité a dépassé de loin l'aide financière offerte aux étudiants, obligeant la majorité d'entre eux à compter sur un emploi stable pour compenser ce manque de fonds. Cependant, pour les étudiants qui travaillent pour financer leurs études, trouver un emploi continue d'être un défi.

En juin 2016, le taux de chômage des jeunes est de 13 % – encore plus élevé qu'en 2008 où il était alors de 12 %. Le fait que la plus forte croissance de l'emploi des étudiants tend à se concentrer dans les emplois les moins bien rémunérés et de faible qualité est tout aussi alarmant. En conséquence, les étudiants travaillent beaucoup plus d'heures, mais gagnent peu, en termes de revenu ou d'expérience professionnelle significative.

Le gouvernement fédéral a déjà adopté des mesures importantes dans la lutte contre le problème du chômage des jeunes et le sous-emploi en investissant dans le programme Emplois d'été Canada (EÉC). L'EÉC offre aux organisations à but non lucratif un financement qui peut atteindre jusqu'à un équivalent de 100 % du salaire minimum à temps plein pour l'embauche d'un étudiant et un financement allant jusqu'à 50 % du salaire minimum à temps plein pour les employeurs du secteur public et privé qui emploient un étudiant. L'EÉC a fourni un emploi d'été enrichissant à 77 000 étudiants à travers le pays. L'EÉC est un exemple de réussite que le gouvernement devrait continuer à élargir.

L'ACAE pense qu'un programme similaire à celui de l'EÉC devrait être mis en place pour fournir aux étudiants un travail à temps partiel pendant l'année scolaire. Les revenus perçus au cours de l'année contribuent à conforter la capacité financière d'un étudiant pour accéder aux études postsecondaires. En 2011, par exemple, près de 52 % des étudiants au Canada ont travaillé pendant leurs études une moyenne de 17 heures par semaine.

Le Programme d'emplois à temps partiel Canada offrirait un financement salarial aux organisations à but non lucratif, publiques et privées pour les étudiants à temps partiel travaillant de 15 à 20 heures par semaine. Le programme devrait suivre le même processus que le programme EÉC. L'ACAE pense qu'une telle initiative contribuerait grandement à la réussite globale de la Stratégie emploi jeunesse.

**L'ACAE recommande au gouvernement fédéral de mettre sur pied un Programme d'emplois à temps partiel au Canada avec un investissement initial de 144 millions de dollars, ce qui permettrait de créer environ 20 000 emplois au cours d'une année scolaire.**



### **Financement adéquat pour les coûts indirects de la recherche**

Créer un environnement qui soutienne les Canadiens et leur permette d'effectuer des recherches de haut niveau exige un financement qui prenne en charge plus que des projets. Les chercheurs comptent sur un réseau d'appuis pour présenter leurs innovations au monde. Qu'il s'agisse d'obtenir un équipement dernier cri, d'accéder à des recherches de pointe, ou de faire en sorte que la recherche canadienne puisse être mise sur le marché, le gouvernement du Canada joue un rôle essentiel dans le financement des coûts indirects de la recherche.

Les coûts indirects de la recherche sont les dépenses qui ne peuvent être directement attribuées à un projet de recherche spécifique, mais qui sont nécessaires pour effectuer des recherches. Ces frais « cachés » comprennent les coûts d'administration et de gestion des activités de recherche allant de la mise à niveau d'un réseau informatique de bibliothèque à la rénovation de laboratoires et procéder à l'entretien de base. En 2007-2008, le gouvernement fédéral a versé 332 millions de dollars, ce qui représente environ 21,5 % du financement total des trois conseils de recherche pour commencer à couvrir ces coûts. Toutefois, selon les estimations, les coûts indirects de la recherche s'échelonnent entre 50 et 65 % des coûts directs, en fonction du domaine. Cela signifie que les établissements postsecondaires canadiens doivent continuellement puiser dans d'autres lignes budgétaires déjà insuffisantes pour faire un usage efficace des fonds de recherche qui leur ont été accordés.

Aux États-Unis, au Royaume-Uni, dans l'Union européenne et en Australie, les coûts indirects sont remboursés à des niveaux bien plus élevés qu'au Canada. Les États-Unis financent les coûts indirects de la recherche depuis 1947 et aujourd'hui, ce financement représente une moyenne d'environ 52,3 % des coûts directs. Dans l'Union européenne, le financement se situe entre 40 et 60 % des coûts directs et au Royaume-Uni, il est à plus de 50 %.

L'ACAE pense que le gouvernement fédéral devrait financer adéquatement les coûts indirects de la recherche. Ce financement doit être à la fois durable et indépendant des autres mécanismes de financement. Considérant que les coûts indirects de la recherche sont estimés à au moins 40 % des coûts directs, le gouvernement devrait accroître son financement aux universités selon le tableau suivant :

Tableau 1 : Formule de financement proposée pour les coûts indirects de la recherche

Niveau	Taux
1 <sup>re</sup> fourchette de 100 000 \$	80 %
2 <sup>e</sup> fourchette de 900 000 \$	50 %
3 <sup>e</sup> fourchette de 6 000 000 \$	50 %
Reste	37,5 %

Cette formule permet d'obtenir un financement moyen de 40 % dans les universités au Canada et coûterait 286,5 millions de dollars par année.



Canadian Alliance of Student Associations  
Alliance canadienne des associations étudiantes

**L'ACAE recommande que le gouvernement fédéral appuie les coûts indirects de la recherche moyennant une somme de 286,5 millions de dollars par année.**